

10 sep 2020 -16:00

Un parcours de visite optimisé et un espace renové pour la nouvelle galerie permanente au musée des Sciences naturelles !

Début septembre 2020, la Régie des Bâtiments a achevé d'importants travaux au sein de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique pour un montant de quelque 4,5 millions d'euros. Deux étages de l'aile du Cloître ont été totalement renovés afin d'accueillir la nouvelle galerie permanente Planète Vivante. Le circuit muséologique a également été réorganisé : une nouvelle cage d'escalier et un ascenseur relie désormais la nouvelle galerie permanente, l'aile Janlet et la Galerie de l'Homme.

II
« La mobilité au sein des musées et l'accessibilité aux collections sont des aspects essentiels pour les biens immobiliers d'exception gérés par la Régie des Bâtiments et qui présentent de multiples galeries, salles et étages. Grâce à cette nouvelle liaison, les visiteurs pourront profiter pleinement de nouveaux espaces lors d'une visite plus fluide et agréable. De plus, l'ascenseur installé facilite l'accès aux personnes à mobilité réduite. Une nette amélioration dans le cadre de la modernisation de notre patrimoine muséal, historique et architectural. » se réjouit Laurent Vrijdaghs, administrateur général de la Régie des Bâtiments. II



Dans le respect des contraintes muséologiques

Afin d'effectuer les travaux, la plupart des animaux exposés dans les salles ont été déménagés, sauf les

plus grands (baleines, girafes,...) qui ont dû être protégés et laissés sur place pendant les travaux.

Les salles ont été entièrement mises à nu, l'isolation a été refaite et les parois courbes au second étage ont été rehaussées.

Un soin particulier a été apporté aux murs, qui doivent être d'excellente qualité afin de pouvoir accueillir les expositions.

Le sol a été refait et le petit escalier tournant reliant les 2 étages a été entièrement rénové pour mieux s'intégrer à l'espace muséal.

Les châssis ont également été remplacés, tout en respectant leur aspect d'origine puisque la vue depuis le parc Léopold est classée.

Enfin, les installations techniques ont été refaites : électricité, ventilation, protection incendie (portes coupe-feu) et sanitaires.

Les aléas d'un chantier

Les travaux, débutés en 2015, ont duré plus de temps que prévu suite à la rupture de contrat avec l'entrepreneur initial en 2019.

Après le lancement et l'attribution de nouveaux marchés, les travaux ont pu recommencer en mars 2020 pour se terminer début septembre 2020.

Fiche technique

Propriétaire : État belge

Occupant : Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRSN)

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Bureau d'étude (désigné et financé par IRSN) : SUM Project

Suivi et exécution des travaux : Régie des bâtiment et SUM Project

Entrepreneurs (à partir de 2020) :

Cage d'escalier (Garde-corps en verre) : Metalur

HVAC : VTS

Électricité : Sotrelco

Gros-œuvre et parachèvement : Malice

Durée des travaux : 2015 - 2020

Coût total du projet : environ 4,5 millions €



Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght
Porte-parole
+32 (0)479 31 26 91
johan.vanderborght@buildingsagency.be